

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE  
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale  
Le mercredi, 2 novembre 2022  
18h30 à 19h22 et 19h37 à 21h29**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Sont absents :	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Réaldine Robichaud	Conseillère

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution: 2022-116-ST**

**Proposé par** Guy Basque

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 5.1 « Lettre pour le transfert des routes ».

**ADOPTÉE**

**2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun.

### 3. DOSSIERS À HUIS CLOS

#### 3.1 Article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) c) Questions de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local.

#### 3.2 Article 68(1) j) Question de travail et d'emploi.

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) j) Questions de travail et d'emploi.

### 4. POINTS DE DISCUSSION

#### **Résolution: 2022-117-ST**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE la présente séance de travail soit ajournée à 19h22 et se continue après la réunion extraordinaire qui suit.

**ADOPTÉE**

#### **Résolution: 2022-118-ST**

**Proposé par** Dianna May Savoie

**Appuyé par** Rita Benoit

QUE la présente séance de travail qui a été ajournée à 19h22 reprenne à 19h37.

**ADOPTÉE**

#### 4.1 Budget 2023.

Pour information et suivi.

La directrice des Finances présente une première ébauche pour le budget 2023 du Fonds général avec une augmentation de 0,07 \$ pour les quartiers urbains et de 0,20 \$ pour les quartiers ruraux. Il y a aussi une augmentation du taux pour le non résidentiel de 1,5 à 1,7. Cette dernière recommandation découle du fait que la province va diminuer la taxation pour le non résidentiel. L'administration explique aussi le processus pour en arriver à ces deux taux de taxe et pourquoi. Cette première ébauche est présentée en séance de travail. Les prochaines discussions sur le budget 2023 devraient être faites lors de réunions du comité des Finances.

**Résolution: 2022-119-ST**  
**Proposé par** Joanne Doiron  
**Appuyé par** Chantal Mazerolle

QUE le conseil se réunisse à 20h01 en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

**ADOPTÉE**

**Article 68(1) j) Question de travail et d'emploi.**

Le présent dossier est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) j) Questions de travail et d'emploi.

**Résolution: 2022-120-ST**  
**Proposé par** Dianna May Savoie  
**Appuyé par** Guy Basque

QUE le huis clos cesse à 20h21.

**ADOPTÉE**

Les membres du conseil discutent aussi des aides financières à la culture comme pour le Musée historique de Tracadie ainsi que la Société culturelle des Tracadilles.

La directrice des Finances demande quelle sorte de budget elle doit présenter la semaine prochaine et si elle doit préparer plusieurs scénarios. Après discussion, les membres du conseil demandent que soit préparé un budget avec aucune hausse de taxation avec les répercussions sur la municipalité et le présent scénario avec des augmentations de 0,07 \$ et 0,20 \$.

**5. AUTRES**

**5.1 Lettre pour le transfert des routes.**

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente une ébauche d'une lettre pour le nouveau ministre des Transports et de l'Infrastructure demandant un statu quo d'une durée de deux (2) ans sur le dossier du transfert des routes à la province.

**Résolution: 2022-121-ST**  
**Proposé par** Joanne Doiron  
**Appuyé par** Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale l'autorisation d'envoyer la lettre telle que présentée pour demander un statu quo d'une durée de deux (2) ans sur le transfert des routes au ministère des Transports et de l'Infrastructure.

**ADOPTÉE**

## **6. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 21h29 approximativement.

---

Joey Thibodeau, Greffier municipal